

République française

Département du Lot

COMMUNE DE SENAILLAC LAUZES

Séance du 02 décembre 2022

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 25/11/2022

L'an deux mille vingt-deux et le deux décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christophe BENAC

Présents : 9

Présents : Christophe BENAC, Mélanie GARDOU, Marie-Françoise GUITARD, Gilbert HEREIL, Serge LANGLES, David RIVIERE, Françoise SINDOU, Anne SOLEILHAVOUP, Michel GARDOU

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Muriel RENOUP par Anne SOLEILHAVOUP

Contre: 0

Excusés: Carole DUGOUCHET

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Anne SOLEILHAVOUP

Objet: Colis de Noël 2022 - 2022_4_2

Le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler en 2022, la distribution de colis de Noël aux Aînés de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés, donne un avis favorable à cette proposition. Ces colis seront remis aux personnes de 70 ans et + résidant dans la commune, soit 43 colis.

Après avoir étudié les propositions de coffrets cadeaux, le Conseil Municipal décide de retenir un coffret individuel à 19.95 €, et un coffret couple à 29.95 € présenté par La Quercynoise – Maison Occitane.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et ans susdits.

Le secrétaire de séance

Anne SOLEILHAVOUP

A Soleilhavoup



Le Maire

Christophe BENAC

Christophe Benac



Publié sur le site de la commune le : 16/12/2022

RF Préfecture de Cahors
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/12/2022 046-214603037-20221202-2022_4_2-DE